

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 5/2023

le 22 mars 2023

Réponse à la motion de M. Yvan Krähenbühl (PLR) « Du matériel sportif accessible pour tous »

10.03.02-2303-Preavis-05-Motion-Kraehenbuhl-Materiel-sportif.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour but de répondre à la motion de M. Yvan Krähenbühl (PLR) « Du matériel sportif pour tous », déposée lors de la séance du Conseil communal du 15 septembre 2021 et renvoyée directement à la Municipalité.

2. Préambule

La Municipalité partage les objectifs du motionnaire, à savoir proposer du matériel sportif accessible à l'ensemble de la population, dans différents lieux du territoire communal. Elle porte une attention particulière à l'activité physique pour tous. Raison pour laquelle, le Service famille, jeunesse, sport et culture (SFJSC) étudiait déjà la possibilité de mettre en place le type d'installations proposées par le motionnaire avec pour objectif de développer encore son offre qui, toute proportion gardée, lutte également contre la sédentarité de la population.

3. Situation actuelle

Si une partie des utilisateurs des espaces sportifs ou de loisirs communaux apportent leur propre matériel, nombreux sont ceux qui se retrouvent dans les différents espaces de loisirs ou de sport sans les supports nécessaires à une activité correspondant au lieu. L'installation d'armoires connectées offre donc à la population un panel plus large d'activités, soit sous forme de découverte, soit en adéquation avec le mobilier sportif ou ludique présent. Elle permet également plus de spontanéité en lui offrant la possibilité sur l'instant de pratiquer une activité ludique ou sportive dans les différents lieux choisis.

A titre d'exemple : les tables de jeux entre la place des Anciens-Fossés et le préau du collège des Marronniers ne sont jamais utilisées dans ce but, puisqu'aucun matériel n'est à disposition. La mise en place de ce type d'armoires permettrait, notamment, de remédier à cette situation.



Différents prestataires en lien avec la mise à disposition de matériel sportif pour la population ont été rencontrés. Le choix s'est dirigé sur une start-up vaudoise qui, depuis, a fait ses preuves au-delà des frontières cantonales. L'ancrage local, l'autonomie de ses installations, le prix ainsi que le dynamisme de cette jeune équipe ont fait l'unanimité.

4. Proposition de mesures

Au vu de ce constat, la Municipalité a décidé d'installer 3 armoires connectées mobiles sur les emplacements suivants :

- le préau du collège des Marronniers
- le verger du Château
- le jardin Roussy

D'autres lieux sont également à l'étude et pourront être testés puisque ces armoires sont mobiles. Des essais seront donc faits pour déterminer l'endroit le plus adéquat tout en s'insérant le mieux possible dans l'espace choisi.

De plus, ce système permet de déterminer facilement la fréquence d'utilisation du matériel utilisé et ainsi de remplacer ou changer le matériel non utilisé.

Le Musée du jeu a été approché pour définir ensemble les synergies possibles quant à ces propositions d'activités ludiques.

En outre, au vu de cette première expérience, la Municipalité analysera si d'autres emplacements s'avèrent pertinents pour y augmenter l'offre.



Une personnalisation est prévue pour le visuel des armoires.

5. Conséquences financières

L'achat des différents éléments de mobilier urbain est financé par le budget courant. C'est pourquoi ce préavis ne traite pas de conséquences financières particulières. Le budget de fonctionnement 2023 prévoit l'installation des premières armoires connectées sur le territoire communal.

6. Personnel communal

L'installation et la gestion de ces armoires connectées n'engendrent pas de surcroît de travail pour le personnel communal. L'état du matériel mis à disposition est signalé par les utilisateurs eux-mêmes et le remplacement éventuel organisé par le fournisseur.

7. Développement durable

7.1. Social

Ce projet favorise la qualité de vie de la population et l'encourage à prendre soin de sa santé, au sens large du terme. Les retours donnés par les différentes communes où ces armoires sont installées démontrent la plus-value intéressante qu'offrent ces nouvelles possibilités.

7.2. Economique

L'impact économique est absorbé par le budget de fonctionnement. Le matériel de remplacement est également fourni par le fournisseur et fait partie de l'offre.

7.3. Environnement

Ces armoires connectées sont complètement autonomes (panneau solaire) et ne nécessitent donc pas d'installation électrique, ni de consommation électrique continue.

8. Conclusions

En conclusion, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter la conclusion suivante :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- vu le préavis municipal N° 5/2023,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'examiner ce dossier,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- de prendre acte que le présent préavis répond à la motion de M. Yvan Krähenbühl (PLR) « Du matériel sportif pour tous ».

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :

Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Annexe : Motion de M. Yvan Krähenbühl (PLR) « Du matériel sportif accessible pour tous »

Délégué municipal : M. Vincent Bonvin

Adopté par la Municipalité le 6 mars 2023



Du matériel sportif accessible à tous

Monsieur le Président du Conseil Communal,

Mesdames et Messieurs les Municipaux,

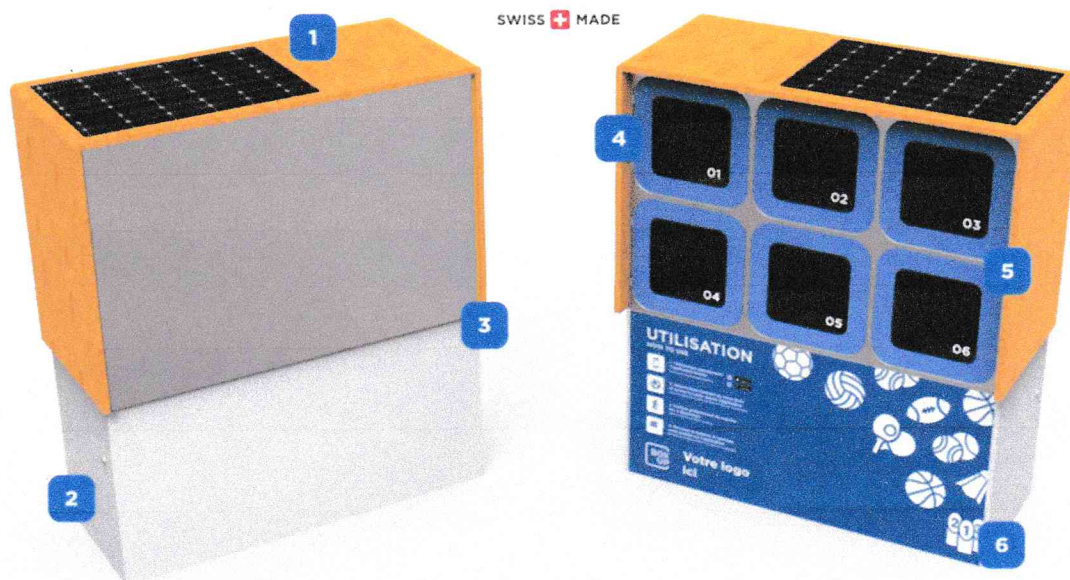
Chères et Chers collègues,

Le sport, c'est bon pour la santé ! On ne le répètera jamais assez, pratiquer une activité physique est bon pour la santé : de la prévention de l'obésité et des maladies cardiovasculaires à la lutte contre le stress, les bénéfices psychiques et physiques du sport ne sont plus à prouver. Le sport n'est vraiment bénéfique que s'il s'inscrit dans une « pratique régulière, modérée et diversifiée » qui s'intègre dans une hygiène de vie globale. La régularité est la base essentielle de la pratique d'un sport.

La ville de La Tour-de-Peilz dispose actuellement de plusieurs places de sport extérieures accessibles à tous mais aucun matériel n'est à disposition de la population. La seule solution est de prendre avec soi son propre matériel et cela enlève à la spontanéité car bon nombre de personnes, passant à côté desdits terrains, n'ont pas de possibilité immédiate d'avoir accès à du matériel.

Mais il existe aujourd'hui des solutions innovantes de partage de matériel sportif, qui plus est par le biais d'une jeune start-up romande déjà primée par plusieurs prix nationaux et internationaux qui se nomme BoxUp (www.box-up.ch/fr). Celle-ci a déjà mis en place des stations munies de casiers dans un certain nombre de villes vaudoises. Ceux-ci contiennent des ballons, boules de pétanques, matériel de fitness ou des raquettes de ping-pong.

Ces casiers sont connectés à une application mobile. Une fois que l'utilisateur s'est inscrit sur l'application, il peut les ouvrir avec son smartphone et utiliser le matériel à disposition gratuitement avant de le ranger une fois son activité terminée.



Par cette motion, je demande à la Municipalité la pose de deux stations BoxUp munies de casiers, une aux abords de la place des Anciens-Fossés et une autre aux abords du terrain sportif de Bel-Air, afin d'inviter la population boélande à la pratique d'une activité sportive régulière.

J'invite donc le Conseil à prendre en considération la présente motion et la renvoyer à une commission ad hoc.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'Y' followed by a smaller 'K' and a dot.

Yvan Kraehenbuehl

Conseiller Communal PLR